

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la
Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de
Nancy

Commune de
Seichamps

DELIBERATION

CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le treize mars à vingt heures trente, les Membres du Conseil municipal se sont réunis sur la convocation de M. le Maire, adressée le 07/03/2023 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Salle du conseil municipal de l'Hôtel de Ville.

Nombre de membres dont le
conseil doit être composé : **0**

Nombre de conseillers en
exercice : **27**

Date de convocation :
7 mars 2023

Présidence : Henri CHANUT, maire.

Etaient présents :

CHANUT Henri, TREIBER Pascale, GUILLIN Stéphane, BERGE Dominique, BRZAKOVIC Borisav, CHARPENTIER Florent, COLNOT Charles, COULOMBE Pascal, DECLERCQ Alain, FORTINI Roland, GARCIA Juan-Ramon, GLESS Danielle, KEINERKNECHT René, LANUEL-LE MARECHAL Yveline, MANGEOT Pascal, MARTIN Frédéric, OGER Rachel, PARET Evelyne, ROZOT Jocelyne, SCHNEIDER Pierre, VERON Armelle, VIVIER Macha

Mandat de procuration : CHAKMA-HENRION Véronique à VIVIER Macha, DOERLER Marie à OGER Rachel, DUBAS Patrick à FORTINI Roland, KRIER Catherine à PARET Evelyne, ROYER Clément à CHANUT Henri

Absents :

Secrétaire de séance : Madame BERGE Dominique

Membres présents.....22

Absents ayant donné mandat de procuration.....5

Absents.....0

Votants.....27

Délibération DELIB 14 2023

Demande de subvention au titre du « Fonds Vert »

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
22	5	27	0	0	0

Rapporteur : Alain DECLERCQ

Le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires ou « Fonds vert » vise à subventionner majoritairement des investissements locaux favorisant la performance environnementale, l'adaptation au changement climatique et l'amélioration du cadre de vie.

Ainsi, la Ville de Seichamps souhaite saisir cette opportunité et s'inscrire dans la démarche en présentant les projets suivants :

- **Travaux St Exupéry : travaux de rafraîchissement**

Avec le phénomène de réchauffement climatique et les multiples vagues de chaleurs nous constatons des montées de températures dans l'établissement. Il a été relevé par l'Agence Locale de l'Energie et du Climat qui nous accompagne et nous assiste dans la gestion de ce dossier des températures pouvant atteindre 35 °C, lors de pics de chaleur.

Il est aujourd'hui établi que les épisodes de canicules vont se multiplier aussi nous allons procéder au plus vite à la réalisation de travaux permettant de limiter les effets de ces épisodes de chaleur dans les salles de classes. Ainsi sera préservée la santé des enfants par des dispositifs moins énergivores et plus vertueux que des équipements de refroidissement de type climatisation traditionnelle.

L'application d'une résine de couleur blanche sur le toit et l'installation de Centrales de Traitement de l'Air doivent nous permettre d'abaisser les températures de l'ordre de 10 °C tout en limitant la dépense énergétique.

Réalisation de travaux en deux phases :

- Réalisation du revêtement en résine fibrée de couleur blanche qui permettra de réduire de 50% la montée en température sur la toiture. Une diminution de 5°C est attendue pour les salles de classe avec cette protection. De plus ce revêtement permettra de pérenniser l'étanchéité.
- Installation de 10 Centrales de Traitement d'Air (1 CTA/classe) avec des modules de rafraîchissement. Les CTA permettront de réaliser des renouvellements d'air nocturne et de profiter des températures basses de la nuit pour rafraîchir les salles de classe.

Le montant total des travaux (honoraires compris) est estimé à : 276 127 € HT.

- **Rénovation éclairage – Passage en LED**

Dans le cadre de sa politique de transition écologique, la Ville envisage le remplacement des luminaires de tous les équipements sportifs par des LED (stades de foot, rugby, tennis). Le projet prévoit le renouvellement des éclairages par des modèles LEDS moins énergivores. Un gain de 60 à 70 % est attendu.

Il est prévu une nouvelle organisation de l'éclairage avec une sectorisation et une puissance modulable. Les Clubs pourront ainsi activer l'éclairage secteur par secteur et adapter la puissance selon les besoins réels. Un gain de 10 à 20 % supplémentaire est escompté.

Le coût de cette opération s'élève à 71 922 €HT.

Il est demandé au Conseil Municipal :

- De solliciter des subventions au titre du « Fonds Vert » pour les dossiers ci-dessous :

Désignation des opérations d'investissement éligibles	Montant HT de l'opération	Taux subvention sollicité	Montant de la subvention
Travaux St Ex : Travaux de rafraîchissement	276 127 €	40 %	110 451 €
Rénovation éclairage terrain sportifs passage en LED	71 922 €	40 %	28 769 €

- De financer la partie non subventionnée

Adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Affiché le 15 mars 2023
Henri CHANUT,
Maire.